



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Côtes-d'Armor



GUIDE DU MAT-IMMERSION ACCUEILLANT DES ÉTUDIANTS EN M2 MEEF

Édition 2024-2025

La mission du Maître d'Accueil Temporaire

Comment devient-on MAT ?

C'est l'IEN de votre circonscription qui vous a proposé sur la liste des MAT de l'année en cours (d'où le terme : *Temporaire*) après vous avoir demandé si vous étiez volontaire pour cette mission.

Trois types de MAT sont identifiés par les IEN : les MAT1, les MAT-i et les MAT-TT. Il n'y a pas de considération « de niveau d'expertise dans cette distinction » mais des besoins en disponibilités différentes selon votre présence en classe ou votre souhait (suivant vos temps éventuels de décharge, si vous assurez un temps fractionné, les rythmes scolaires de votre école, etc.). Concrètement :

- le MAT1 reçoit des étudiants en M1 dans sa classe, sur des stages « massés » de une, deux ou trois semaines ;
- le MAT-i reçoit dans sa classe des étudiants M2 en « stage filé », tous les lundis ou tous les mardis sur l'année auxquels se rajoute un second jour, toutes les trois semaines en moyenne, totalisant 48 jours de classe sur l'année.
- Le MAT-TT qui accueille des étudiants M2 avec la même fréquence que le MAT-i, à la différence que ceux-ci sont contractualisés et font des décharges de direction dans une ou deux écoles (sauf cas particulier) pour totaliser 33 % de temps scolaire (soit 48 jours également).

Qu'attend-on du MAT ?

Qu'il soit MAT1 ou MAT-i, le Maître d'Accueil Temporaire se doit d'être **modélisant** que ce soit sur le plan de la pédagogie mais aussi sur le plan de la posture, dans le respect des Valeurs de l'École et de la République.

Le MAT est **garant de l'Institution**. Il est porteur des valeurs de l'École de la République pour ses élèves, bien sûr, mais au sein de cette mission d'accueil, aussi pour les étudiants. Cela se traduit par une rigueur dans la communication du MAT avec les étudiants :

- **niveau de langage adapté ;**
- **loyauté ;**
- prudence dans les propos que l'on tient sur les élèves, les parents en évitant ce qui pourrait être interprété comme des **jugements de valeurs**.

Que n'attend-on pas du MAT ?

On demande au MAT d'être modélisant, mais on ne lui demande pas de modifier sa pratique habituelle de la classe.

Il ne vous est pas demandé de **reconstruire ce que vous faites déjà** ; l'objectif étant que les étudiants viennent observer une classe dans sa pratique quotidienne ; même dans les moments qui ne fonctionnent pas ! La pédagogie n'est pas une science exacte et on ne travaille pas avec des élèves standardisés...

L'objectif du stage est que les étudiants doivent d'une part, observer vos pratiques, votre organisation et d'autre part, de s'essayer au métier d'enseignant dans votre classe qui devient en quelque sorte leur « **laboratoire** ».

Les droits et devoirs du MAT

Le statut

Il n'y en a pas... MAT est une mission qui est proposée à un enseignant. Libre à lui de l'accepter ou la refuser. Mais une fois acceptée il faut la mener du mieux possible.

Par contre, figurer sur la liste des MAT de l'année ne veut pas dire que l'enseignant recevra forcément des étudiants dans sa classe. Les étudiants ne sont pas des fonctionnaires, ils ont la liberté de choisir leur lieu de stage. Les critères de choix n'ont rien à voir avec les compétences de l'enseignant. Ce sont essentiellement des critères géographiques, de niveau de classe, de la desserte des transports en commun, de la possibilité de covoiturage, du choix du copain... Selon le nombre d'étudiants inscrits au master, il y a des MAT qui ne recevront pas d'étudiants. ***Il ne faut pas y lire une interprétation sur ses propres pratiques.***

Les droits

Lorsqu'un enseignant assure une mission de MAT, il bénéficie d'une indemnité, régie par le décret n° 2010-952 du 24/08/2010 et la circulaire du 10/10/2014. Le montant est fixé à 300 € par étudiant.

Les devoirs

Quand on accepte d'être MAT, on accepte également les contraintes qui sont là pour **aider les étudiants** dans leur formation :

- Pour le semestre 9 (semaine 2 ou un peu avant) et du semestre 10 (semaine 14), le MAT complète une **fiche bilan** dans lequel il précisera un aspect positif

du travail de l'étudiant ainsi qu'un axe prioritaire à travailler. **Cette fiche est transmise au tuteur Inspé ;**

- Au cas où la venue des étudiants est prévue sur un jour de décharge ou d'absence, **le MAT reste garant de l'accueil**. Il n'est pas nécessairement présent, mais il aura organisé l'accueil, avoir prévu ce que l'étudiant fait ce jour-là (il va en observation chez un autre collègue ou alors, le MAT prévient le remplaçant si l'étudiant prend en charge une partie de la journée malgré l'absence du MAT, etc.)
- **Être disponible** pour répondre aux sollicitations des étudiants. Il faut s'attendre à donner du temps en dehors des heures habituelles de classe. Avant, après, la veille... Bref, il faut avoir l'attitude qu'on aimerait qu'un collègue ait pour notre enfant si celui-ci était étudiant en Master MEEF...

Le calendrier de l'étudiant M2

Les M2 seront dans votre classe tous les lundis (ou mardis) du **09 septembre 2024** au **1er juillet 2025** ainsi que **12 journées** à répartir en début de semaine tout au long de l'année, en concertation avec les étudiants afin de comptabiliser un total de 48 journées.

Deux temps de pratique accompagnée pourront être programmés sur les 3 dates suivantes 12, 20 ou 26 septembre sur les 48 journées. Cela compense les absences pour les épreuves du concours.

Un document de cadrage vous sera distribué retraçant à titre indicatif, ce qui est attendu par les étudiants et donne les axes d'accompagnement pour le MAT semaine après semaine.

Ils participent à tous les moments de la vie de la classe :

- Concernant les APC, il peut être pertinent de les faire participer à la préparation, la conception, l'adaptation de la pédagogie à l'élève.
- Si, sur la période de stage, des séances piscine sont prévues pour la classe, **il faut prévenir au plus vite l'Inspé ou le CP ADASEN¹** pour que des séances d'agrément piscine puissent être proposées aux étudiants afin qu'ils accompagnent l'enseignant titulaire dans cette activité. Vous pouvez aussi les intégrer aux séances d'agrément organisées par **votre CPC EPS**.

1 Conseiller pédagogique auprès de l'Adjoint au DASEN (voir page 6)

Le suivi de l'étudiant M2

Il est important d'aménager des **temps d'échange** « à chaud », après leur prestation. Ces échanges sont basés sur le questionnement par le MAT afin de provoquer la réflexion de l'étudiant. Pourquoi « ça a fonctionné » et pourquoi « ça n'a pas fonctionné », quels éléments auraient pu être améliorés... Il est important d'avoir une attitude **bienveillante** : le comportement que l'on a vis-à-vis des étudiants leur donnera une représentation ancrée dans le vécu lorsqu'on attendra d'eux cette même bienveillance auprès de leurs futurs élèves.

Pour les préparations, limiter les échanges par courriel sur deux ou trois points de progression seulement. Il est inutile de les noyer dans la multitude des éléments à corriger. Quand la classe est toute la journée prise en charge par le binôme ; penser à focaliser leur attention sur les transitions entre les séances.

Le MAT en fond de classe observe et note les éléments qui fonctionnent et ceux qui ne fonctionnent pas. S'aider d'une grille d'observation afin de hiérarchiser les points les plus urgents lors de l'entretien sera facilitateur. Laisser les étudiants piloter leur enseignement sauf cas de mise en danger des élèves.

La fiche de suivi de stage permettra à l'étudiant, au MAT-i et au tuteur Inspé de situer l'étudiant dans sa construction de compétences professionnelles.

Les visites du professeur de l'Inspé

L'étudiant M2 recevra deux visites d'un « tuteur Inspé » dans l'année (une par semestre). Les étudiants M2 sont évalués comme les stagiaires M2 au regard de trois « focales » :

- Conception et pilotage d'un enseignement inclusif
- Le professeur, acteur de la communauté éducative
- L'enseignant, praticien réflexif

Vous trouverez dans le document la description de ces trois focales.

Lors de ses visites, le tuteur Inspé viendra évaluer principalement les deux premières « focales ». Aussi, pensez, comme pour toutes les autres demi-journées, à laisser les étudiants préparer par eux-mêmes. L'étudiant s'inscrit bien sûr dans votre programmation, il peut bien sûr bénéficier de vos conseils mais c'est lui qui doit être le concepteur de la séance.

Ce qu'il ne faut pas :

- que le MAT rédige et prépare à la place de l'étudiant
- que le MAT se sente « responsable » de la séance de l'étudiant.

Rien n'est plus déstabilisant pour le tuteur Inspé que d'assister à des séances conçues par le MAT. Sa visite ne sert à rien s'il ne peut évaluer l'étudiant.

L'étudiant dans ma classe

Aussi, voici une liste non exhaustive des postures que le MAT2 se doit d'adopter :

- Laisser sa classe : ne pas avoir peur que la séance rate (n'oublions pas qu'on en est tous passés par là !). On apprend en faisant des erreurs.
- Avoir une attitude bienveillante (qui ne veut pas dire complaisante).
- Avoir de la souplesse dans l'acceptation des propositions des étudiants. Ne s'autoriser à intervenir que si ça dérape. Tant que l'élève n'est pas en danger, on n'intervient pas. Rappelez-vous que c'est dans l'échec que...
- Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas en montrant comment vous faites qu'ils vont apprendre mais c'est en leur faisant avoir un retour réflexif sur leur propre pratique.
- Les faire participer à la vie de l'école : partager les temps de récréation, d'échanges avec les autres collègues, de visite de parents (si ceux-ci ont donné leur accord)...
- Penser à questionner discrètement les élèves sur ce qu'ils sont en train de faire. C'est un bon indicateur pour savoir si les consignes sont bien passées, si la clarté cognitive est mise en œuvre.

En cas de difficultés

Si des questions sur l'accompagnement venaient à se poser ou si des doutes dans le suivi des étudiants venaient à apparaître, ne restez pas seul(e), contactez l'Inspé pour avoir des conseils ou le CP ADA SEN chargé de la formation.

Inspé :

Samuel Le Gaouyat, Coordonnateur M2 site de St Brieuc

02 96 68 54 41 – samuel.le-gaouyat@Inspé-bretagne.fr

DSDEN22 :

Michel CARLUEC, CP ADA SEN chargé de la formation

02 96 75 91 17 – cp.adasen22@ac-rennes.fr